

gouvernement qui ne représente qu'une minorité de la population » (7). L'opposition lui a naturellement opposé une fin de non recevoir. Si ce refus persiste, M. Bongo pourra-t-il, avec une « minorité », faire accepter facilement à la majorité les mesures que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international vont impo-

ser dans les mois qui viennent ? Autant de questions qui alimenteront bientôt le débat sur les enjeux de la démocratisation au Gabon.

Joseph John-Nambo

(7) L'expression est d'Omar Bongo lui-même.

Une organisation de femmes au Kenya : Maendeleo ya Wanawake*

EN 1992, la principale organisation de femmes en Afrique de l'Est a soufflé ses quarante bougies. Maendeleo ya Wanawake (littéralement : le progrès des femmes), qui compte officiellement deux millions d'adhérentes, s'adresse aux femmes de toutes les classes sociales. Cependant, l'analyse des principaux projets entrepris montre bien que c'est d'abord aux femmes de condition modeste que s'adresse Myw, qu'elles vivent à la campagne ou en ville.

L'objectif principal de cette organisation est d'améliorer, au quotidien, les conditions de vie et le statut des femmes, même là où, en raison de pesanteurs culturelles et sociales, les Kenyanes n'ont guère leur mot à dire.

D'après ses statuts actuels, Myw est indépendante de tout pouvoir politique et se consacre au travail social. Cependant, il est évident que le contrôle d'un tel mouvement de

masse, implanté dans tout le pays, représente un enjeu important, à l'heure où le Kenya vit au rythme du multipartisme.

Le travail de Myw est d'abord et avant tout un travail social. Projets et programmes mis au point par l'organisation et ses adhérentes partent toujours des problèmes quotidiens des femmes et des familles. Concrets, pratiques, ils touchent différents domaines : santé de la famille, nutrition infantile et maternelle, campagne pour le planning familial, éducation professionnelle, etc. Tous ces programmes reposent sur la participation active des femmes. Deux exemples peuvent donner une idée de l'imbrication des problèmes (santé, éducation, culture,

(*) Nous tenons à remercier Mme Wilkista Onsondo (présidente nationale de Myw), Mlle Adila Bashir et tous les membres de l'organisation que nous avons pu rencontrer, pour leur disponibilité, leurs compétences et leur amabilité.

budget familial) et des solutions que les femmes, avec Myw, apportent.

Le bois de chauffe est, au Kenya, la source d'énergie utilisée par 85 à 90 % des foyers. Cette utilisation intensive (mais comment les gens s'y prendraient-ils pour cuisiner, se chauffer ?) pose d'énormes problèmes écologiques, économiques, de santé, humains. En effet, les réserves de bois combustible s'épuisent rapidement, ce qui contraint les femmes et les fillettes à des trajets toujours plus longs, toujours plus épuisants (des études ont montré qu'une paysanne kenyane porte, quotidiennement, des charges de 30 kilogrammes sur une distance de 5 kilomètres) et seulement pour se fournir en bois. Très souvent, les fillettes aident ou remplacent leurs mères dans cette tâche éreintante et ainsi ne peuvent consacrer que peu de temps — ou pas de temps du tout — à leur travail scolaire. De plus, les inhalations de fumée affectent dangereusement la santé des utilisatrices. Enfin, dans les villes, l'achat de charbon de bois ou de bois de chauffe grève lourdement le budget familial (déjà mis à mal par l'inflation galopante) et empêche ainsi l'achat de denrées de première nécessité. Comment donc briser cet engrenage, sortir de ce cercle vicieux ?

Des projets sociaux

Avec l'aide financière et technique d'une agence de coopération allemande, Myw a mis au point un *jiko* (réchaud) qui permet de conserver l'énergie et la chaleur, peu onéreux et de fabrication relativement aisée. 50 000 de ces *jikos* ont été distribués dans cinq districts du pays. Mais le travail des adhérentes ne s'arrête pas là. Elles appren-

ent à fabriquer ces réchauds, les améliorer, les transformer et à convaincre leur voisine des bienfaits des « *jikos ya Maendeleo* ».

Le second exemple touche à un sujet extrêmement délicat et douloureux : les mariages forcés d'enfants et surtout les mutilations sexuelles subies par des femmes et des fillettes. La loi kenyane prohibe de telles pratiques. Mais elles sont, hélas, à ce point, ancrées dans les mœurs et traditions de certaines ethnies que l'interdiction (voire la répression) seule — pourtant nécessaire — ne pourrait enrayer ce fléau.

Myw a élaboré des programmes spécifiques qui cherchent à s'attaquer à ces problèmes, à la base. Après s'être livrée à un travail de recherches ethnologiques et médicales, l'organisation a procédé à un travail d'information et d'éducation auprès des femmes en soulignant les dangers que font courir de telles pratiques. Myw, au niveau du district, utilise un matériel de documentation (brochures, diapositives, livrets, etc.). Le travail, pour être efficace, doit être élaboré en collaboration avec les femmes concernées et utiliser des éléments de la vie quotidienne : danses, chansons, contes, folklore. Par la suite, ces groupes de femmes répercutent et diffusent l'information et interviennent à leur niveau (location, village). De toute évidence, ce travail, patient et opiniâtre, se heurte aux pesanteurs et aux tabous de toute sorte. Les résultats restent difficiles à évaluer.

Myw, d'après ses statuts, n'est pas un parti politique et se veut libre de toute influence. De fait, mis à part quelques exceptions, l'organisation ne semble pas servir de tremplin d'envergure à une carrière politique. Toutefois, cet apolitisme mérite d'être nuancé (« Myw soutient le gouvernement en

place », a déclaré récemment sa présidente. En quelque sorte, les gouvernements passent, Myw reste), à la lumière des changements intervenus dans la vie politique kenyane depuis deux ans.

L'idéologie développementaliste qui a cours au Kenya depuis l'Indépendance et le régime de parti unique jusqu'en 1991 ont permis au pouvoir en place de contrôler étroitement mais en même temps de faciliter le travail de Myw. Ce contrôle passait aussi — et passe toujours — par une étroite coopération avec les différents services administratifs. Myw était donc, officieusement, la branche féministe de la Kanu. De 1987 à 1991, l'organisation fut rattachée d'autorité, par décret présidentiel (un même sort échet à la Cotu, centrale syndicale), à la Kanu. A en croire la presse de l'époque, les scandales liés à la gestion de l'équipe dirigeante auraient joué un rôle crucial dans cette mise au pas. Toutefois, il faut sans doute pousser l'analyse un peu plus loin et replacer cette décision dans le contexte politique du temps. En effet, à cette époque, on constata un durcissement des autorités politiques vis-à-vis de tout ce qui aurait pu ressembler à une critique, à une remise en cause de « l'exercice solitaire du pouvoir » présidentiel, ou qui aurait pu devenir l'embryon d'un contre-pouvoir. De plus, les grandes manœuvres pour les élections législatives de 1988 (qui furent marquées par des fraudes massives, l'élimination ou la mise à l'écart de gros pontes de la Kanu, la promotion d'inconnus qui devaient tout au Président) étaient déjà bien entamées.

Une mise au pas politique

Dans ce contexte d'autoritarisme accru, la mise au pas de Myw prend

plus de sens. Il se serait donc agi de contrôler, le plus étroitement possible (en plaçant des personnes-clés à des postes importants, par exemple) cette organisation de masse et d'assurer la main mise complète sur les organes de direction.

De toutes les manières, on peut raisonnablement penser, qu'avant même la période 1987-1991, Myw représentait un champ de bataille politique où jouaient les rivalités de clans, de réseaux, de personnes. Le président Moi, bien sûr, gardait et garde la haute main sur ces jeux. Malheureusement, nous n'avons pu trouver d'informations (hormis un entrefilet, *Standard* 16 sept. 1993) permettant d'étayer ces hypothèses. Myw — comme la Cotu d'ailleurs — n'en subit pas moins les contrecoups des transformations actuelles du champ politique kenyan.

Certes, cette institution ne représente pas un enjeu aussi important que peuvent l'être, pour les acteurs en présence, d'autres organisations plus proprement politiques. Il n'empêche. Tout d'abord, Myw dépend beaucoup des bailleurs de fonds étrangers (Scandinavie, Allemagne, Japon pour l'essentiel) pour financer ses projets. Or, jusqu'à il y a peu, ces pays ont bloqué la plus grande partie de leurs programmes d'aide au Kenya, tant qu'un certain nombre de conditions politiques n'aurait pas été remplies. Cette décision visait à faire pression sur le gouvernement pour qu'il consentît à mettre en œuvre un certain nombre de réformes politiques et économiques. Certes, depuis novembre 1993, les pays donateurs ont débloqués crédits et aides. Mais une telle décision montre bien la fragilité, financière au moins, de Myw puisque le gel des dons a entraîné l'arrêt ou la mise en sommeil d'un certain nombre de projets.

D'autre part, lors d'une cérémonie récente, la présidente de Myw a réaffirmée la volonté d'indépendance de son organisation vis-à-vis des partis politiques. Une telle déclaration mérite qu'on s'y attarde. En effet, elle marque la reconnaissance de luttes politiques pour le contrôle de cette organisation de femmes. Par voie de conséquence, elle montre l'importance — au moins relative — pour les hommes (et femmes) politiques du contrôle des différents organes de direction de Myw. Elle souligne aussi que les élections pour renouveler les différents bureaux revêtent un certain rôle dans la vie politique.

Bien sûr, il ne faut pas exagérer outre mesure l'importance politique de ces élections. Mais il aurait été intéressant d'en analyser les résultats, à la lumière des développements récents de la vie politique kenyane. Les résultats nous auraient peut-être aussi permis de mieux cerner les origines sociales des membres dirigeants de Myw. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir ces résultats. De plus, la volonté d'indépendance exprimée par la présidente dans cette déclaration semblait exclure aussi, au moins en théorie, toute ingérence de la Kanu dans les affaires de Myw. Cette position est nouvelle et est sans doute dictée, en partie, par la proximité des élections. Certes, Myw reste liée, de façon quasi-organique, au gouvernement Kanu. Mais une telle attitude, nouvelle répétons-le, peut marquer, sinon une volonté d'échapper à la tutelle de l'ex-parti unique, du moins un effort pour se démarquer des jeux politiques.

Myw, en effet, peut être une proie tentante pour les hommes politiques. D'une part, c'est une organisation bien implantée dans les campagnes, où réside la majorité

des électrices. Elle est aussi une interlocutrice reconnue par les ONG et les pays donateurs. Enfin, elle travaille en étroite collaboration avec les services administratifs. On pourrait donc imaginer que Myw pourrait jouer un certain rôle, par la bande, dans la « reconquête » par le pouvoir de fiefs du Ford-Asili (K. Matiba fut, ne l'oublions pas, ministre de la Culture et des Services sociaux, ministère qui chapeaute Myw) ou du Democratic Party, à supposer, d'ailleurs, que cette volonté de reconquête fût à l'ordre du jour.

Dans cette perspective, Myw serait plus efficace que certains politiciens, bien en cour mais sans assise populaire et rejeté par l'électorat en 1992. Il est donc peu vraisemblable que les organes de direction acquièrent beaucoup de marge de manœuvre, voire d'autonomie vis-à-vis du patron véritable, le président Moi. En cas de tiédeur flagrante, de flirt poussé avec l'opposition, le Président pourrait — ce qui a été le cas en mai 1993 pour la Cotu — changer les équipes.

Pour les partis d'opposition, le contrôle des organes de direction de Myw (contrôle sans doute déjà acquis dans certaines régions) revêt une certaine importance. Écartés du pouvoir suprême et ne disposant que peu de sièges au Parlement, ils peuvent adopter une stratégie d'entrisme et placer leurs adhérents et sympathisants aux postes importants dans les « mouvements sociaux » (ce qui se passe avec la résurrection de la GEMA (1), les conflits qui déchirent la Cotu). Il serait intéressant de voir ce qui se passe à la Fédération de football, par exemple aussi. Ils peuvent aussi

(1) GEMA : Gikmyu, Embu, and Meru Association, organisation d'homme d'affaires de la Province Centrale.

faire pièce à la main-mise de la Kanu, préparer les prochaines élections présidentielles et législatives et étoffer leurs réseaux politiques et de clientèle.

En conclusion, nous devons signaler que Myw observe une grande discrétion politique et n'intervient pas dans les « débats » ponctués d'invectives et de menaces qui impriment un rythme régulier à la vie politique au Kenya. Elle ne semble pas non plus, dans l'état actuel des choses, en mesure (le souhaiterait-elle d'ailleurs ?) d'assumer un rôle politique majeur.

Les critiques adressées à Myw

ne manquent pas. Certaines mettent en avant son caractère bureaucratique parfois et son allégeance à la Kanu. D'autres lui reprochent sa trop grande dépendance vis-à-vis des pays donateurs. Enfin, Myw souffre d'un manque de disponibilités financières. Toutes ces critiques ne sont pas sans fondement. Cependant elles ne doivent pas faire oublier le travail et le dévouement des adhérentes qui, dans des conditions bien souvent difficiles, remportent des victoires.

Dominique Mazire

Le Canada et l'Afrique francophone : jeu d'une puissance moyenne à la périphérie

CET article analyse la place qu'occupe l'Afrique francophone dans la politique extérieure du Canada. D'emblée, il ressort que la présence canadienne dans cette région se matérialise surtout à travers l'aide au développement. En effet, du point de vue géostratégique, le continent africain constitue un enjeu secondaire pour le Canada qui, en tout état de cause, n'est qu'un acteur marginal sur la scène internationale. Du point de vue économique, on a par ailleurs souvent dit que le gouvernement canadien cherchait activement à développer de nouveaux marchés en Afrique francophone. Or, il convient de rappeler que le niveau des échanges avec cette

région demeure étonnamment bas. Les exportations vers l'Afrique francophone représentent toujours moins de 1 % du commerce extérieur canadien. Dans ce contexte, la relation privilégiée qui s'est graduellement construite entre le Canada et l'Afrique francophone semble davantage tenir au volume de la coopération et, de façon complémentaire, à l'engagement du gouvernement canadien dans l'institutionnalisation de la francophonie.

De l'Afrique à l'Afrique francophone

L'histoire de la présence canadienne en Afrique est courte. Jusqu'à la fin des années 1950, le